

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : AFR 52/007/2008 – ÉFAI
29 avril 2008

Informations complémentaires sur l'AU 106/08 (AFR 25/004/2008, 23 avril 2008) Détention arbitraire / Craintes de torture ou de mauvais traitements / Risque d'exécutions extrajudiciaires

SOMALIE Plus d'une quarantaine d'enfants et d'adolescents, âgés de 9 à 18 ans environ

Le 25 avril, un porte-parole du gouvernement fédéral de transition somalien aurait déclaré que 32 des 41 mineurs détenus par les forces éthiopiennes avaient été libérés, et que les 9 autres avaient été remis au Département des enquêtes criminelles de la police somalienne, qui les maintiendrait en détention le temps des investigations.

Ces enfants et adolescents ont été arrêtés le 19 avril, lorsque les forces éthiopiennes ont pris d'assaut la mosquée Al Hidaya, dans le nord-est de Mogadiscio, où ils suivaient des cours de religion. Ils ont été détenus dans un camp militaire éthiopien situé près de l'usine de pâtes alimentaires du nord de Mogadiscio.

D'après certaines sources, les soldats éthiopiens avaient indiqué que ces jeunes seraient libérés « *une fois qu'on aura enquêté sur eux* » et « *s'ils ne sont pas des terroristes* ».

Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau Actions urgentes. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.